

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA TRANSITION ECOLOGIQUE SE CONFIRME EN NORMANDIE

Le 12/02/2021

Avec 20 M€ d'aides attribuées en 2020 et un budget permettant le soutien de nombreux projets en 2021, la transition écologique se confirme en Normandie.

Direction régionale Normandie

Dans le contexte de la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020 et la prise de conscience d'une réorganisation nécessaire de nos modes de vies, l'ADEME a poursuivi l'accompagnement des projets de transition écologique en Normandie. Une démarche qui doit se poursuivre en 2021 avec un budget en forte augmentation réparti sur les deux prochaines années, l'ADEME étant opérateur du Plan France relance lancé en septembre dernier. Qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises ou d'associations, l'accompagnement de l'ADEME s'applique aussi bien sur le plan technique que financier.

Bilan 2020

En 2020, la Direction régionale de l'ADEME a apporté 20,6 M€ d'aides à des projets normands dont 1,64 en lien avec le Plan France Relance. En lien avec leurs attributions, ces aides de l'ADEME ont généré 95 M€ d'investissements répartis entre études ou travaux.

Au total, l'ADEME Normandie a soutenu 157 projets se répartissant ainsi : 54 projets étaient en faveur du secteur économique pour un montant de 11,8 M€, 48 projets concernaient des associations pour 1,5 M€ et 51 projets s'adressaient à des collectivités et administrations à hauteur de 7,2 M€.

Sur le plan de la répartition, les aides 2020 ont visé :

- **le domaine de l'économie circulaire** pour un montant de 10,2 M€. La part de la population normande couverte par des programmes territoriaux ambitieux s'élève aujourd'hui à 56 % pour des actions concernant l'énergie en entreprises, les éco-innovations, la méthanisation et les déchets. En exemple, citons **dans l'Eure à Guichainville**, le concessionnaire du groupement de collectivités a bénéficié d'une aide de 1,1 M€ pour la création d'un centre de tri d'une capacité de 30 000 tonnes. En 2020, l'ADEME a soutenu 5 collectivités pour les études ou la mise en œuvre de la **Tarification incitative** et la **gestion des biodéchets**, et a lancé deux appels à projets, l'objectif régional étant une réduction de 50% de la quantité d'ordures ménagères à l'horizon 2025.

L'an dernier, le fonds déchets a permis de soutenir des investissements dans un centre de tri et trois entreprises de la région, permettant de trier/recycler/valoriser 44200 tonnes/an.

- **les territoires durables** pour un montant de 1,5 M€ (transport, mobilité, qualité de l'air, urbanisme et approches territoriales). Aujourd'hui, 72 % de la population normande vit dans un territoire engagé avec l'ADEME dans une démarche de transition écologique. Signalons ainsi que 40 collectivités normandes conduisent le programme de management et de labellisation Cit'ergie comme celles du Havre et de Caux Seine Agglo qui ont été lauréates en 2020.

- **la transition énergétique** pour des aides à hauteur de 8,9 M€ (chaleur renouvelable, bâtiment économe en énergie). Le Fonds chaleur a ainsi soutenu l'an dernier, 19 projets d'installations de production ou de récupération de chaleur

renouvelable permettant la production de 169 GWh/an, ce qui équivaut au chauffage de près de 17 000 logements. Dans le cadre du dispositif « Territoire 100% Energies renouvelables » à l'horizon 2040, la Région Normandie et l'ADEME accompagnent les collectivités pour harmoniser la consommation et la production d'énergie. Signalons enfin que 17 000 ménages ont été conseillés l'an dernier pour des travaux de rénovation énergétique par les Espaces FAIRE répartis dans les départements normands.

2021, l'amplification des actions avec le plan France Relance

Toute l'année 2021, la tendance va s'amplifier encore avec la poursuite du plan France Relance lancé le 3 septembre dernier. Plusieurs Appels à Projets soutiendront ainsi les filières d'avenir confirmant le virage de la transition écologique vers une société plus décarbonée en réduisant les émissions.

Dans le cadre du plan de relance, de très nombreux appels à projets se rapportant à l'Efficacité énergétique, la décarbonation, l'hydrogène, l'économie circulaire, les PME ou les friches seront ouverts en 2021. A titre d'illustrations, citons les premiers AAP lancés en ce début d'année.

- À destination des entreprises, un **nouvel Appel à projets BCIAT** (Biomasse, Chaleur, Industrie, Agriculture et Tertiaire) est lancé cette année 2021 avec l'objectif de produire de la chaleur à partir de la biomasse dans les secteurs référencés.
- **L'Appel à projets EETE** (Entreprises Engagées pour la Transition Écologique) doit accompagner les PME dans l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits ou nouvelles solutions présentant des externalités positives pour l'environnement (investissements matériels permettant l'industrialisation de l'innovation, mises en place du processus de fabrication, commercialisation de la solution...). Cela se concrétisera par le déploiement d'actions expérimentées par l'ADEME en partenariat avec la BPI.
- **L'Appel à projet Chaleur bas carbone**, également ouvert en 2021, prévoit de soutenir l'investissement et le fonctionnement pour les installations de chaufferies utilisant des Combustibles Solides de Récupération (CSR).
- L'Appel à projets **Tourisme durable**, ouvert en 2021, va permettre d'accompagner financièrement les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs) dans leurs investissements permettant de réduire leur impact sur l'environnement.

Indiquons par ailleurs, que le **programme Bois-énergie** soutenu par la Région Normandie et l'ADEME, est reconduit pour trois ans dès ce début 2021. Ce dispositif incite les collectivités à se doter de chaufferies en utilisant les ressources en bois. Dans ce cadre, de nouveaux projets vont voir le jour en 2021 comme à Coutances (50) avant d'autres envisagés à Saint-Lô et Dieppe. D'ici 2030, l'objectif est de multiplier par cinq la quantité d'énergie renouvelable dans les réseaux de chaleur de Normandie.

Enfin, l'ampleur des impacts de la crise climatique et de celle liée à la COVID ont conduit l'ADEME à proposer aux collectivités normandes d'expérimenter la mise en œuvre de principes de **résilience territoriale** pour renforcer les capacités d'anticipation aux chocs futurs. Cette expérimentation va se traduire en 2021 par un travail collégial sur plusieurs mois avec une dizaine de collectivités.

ADEME

Direction régionale Normandie

Attaché de presse : Eric Talbot – tél. 06 07 45 90 37 - talbotattachepresse@orange.fr

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un

établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.normandie.ademe.fr